

Chanoine Brugière

Prats de Carlux



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Prats de Carlux



S. 55.	la Courg. 1612.	Croix des Pierres. 25.	Plancassagne. 2405.
	laygue. 250.	la Garrigue Ht Bisse. 250. 15.	la Placelle. 25.
	la Bigaire. 1712. 2.	les Gauteries. 15. 15. 15.	la Plunche. 44. 3.
	Boschard. 1751. 3. 5. 15. 4.	laumont. 25.	20. Roc d'Annel. 5. 2.
	le Puy Bouchier. 211.	la Lande. 350.	1. la Roubinie. 1740. 10.
	Bouerre. 1711.	la Saudie. 274. 50.	1. le Sirey. 350. 12.
	le Broussac. 1745.	Maurimont. 171.	1. la Tache. 1711. 9.
	le Puy Sirey. 350.	la Moulinerie. 20.	1. Thuillière. 1.
	Chana. 1711.	9. Pech de l'Ozier. 25.	1. la Laveraie. 1715. 7.
	le Cambou. 1711.	Pech la Crabe. 2715.	1. les Veyssières. 45. 6.
	le Champ. 450.	le Peyrat. 2740. 5.	1. Vialard. 2751. 5.
	le Colombier. 450.	la Plaine. 5.	3. la Vignasse. 15.

Prats de Carlux.
 Vergne Jean. 1808.
 Deguiral Jean. 1816.
 Arlus Francois. 1831.
 Vergne. 1844.
 Garrigue. 1852.
 Reyne Bernard. 1881.

Prats de Carluz, 200 habitants, 16 feux au bourg;
360 pièces dont 450 hommes; 1300 hectares;
155^m - 199^m altitude; à SE de Carluz; N de Sar-
lat; 83^{km} de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 34,17 x 33
Revenus de la fabrique en 1881: 471^{fr} (ord. 389^{fr})
Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 191^{fr}
Sol. Crétacé inférieur; Crétacé supérieur.
Mollasse.

(M^r Chastaign, archéologue distingué, prési-
dent de la fabrique de Prats a des papiers
fort précieux relatifs à cette paroisse)

La plus grande partie de cette commune
est en plaine traversée par de petits vallons;
elle est arrosée par le Néa, petit ruisseau
qui sépare de S^t Vincent de Paluel, et un
affluent, nommé le Merdanson, qui sépare de
S^{te} Natalène (ailleurs on lit le Mianson).

Titulaire et patron: S^t Sylvestre pape, 31 xbre.
Seigneurie de Cahors porte: 4 S^t Sylvestre de
Prats, collateur: l'Evêque de Cahors (Sanguin).
Sur la cloche de cette paroisse on lit l'ins-
cription suivante: a S^t Silvester ora pro
nobis. 1520. y; S^t Sylvestre est également
sculpté au rétable de l'autel et peint sur
un vitrail du chœur.

Sa Bulle d'Eugène III, en 1153, cite l'église
de S^{te} Marie de Prats (« Eccl. sta Maria de
Pratis ») dont la moitié des revenus apparte-
nait à l'abbaye de Sarlat, mais il y a con-
troversé dans l'explication de ce texte; les
uns prétendent qu'il indique Prats de Car-
luz d'autres veulent l'attribuer à Prats de
Belvis. Sa chose ne me paraît pas assez claire
pour décider. — On fête à Prats de Carluz
le 14 septembre la S^{te} Croix.

Un inventaire du château de Paluel, révèle
l'existence de la paroisse de Prats de Carluz
au XIII^{es}. on y trouve une « Vente faite le lundi
après l'octave de Pâques 1286 à maître Pierre des
Prats » par Pierre Saverone, paroissien de
Saint-Vincent, de la terre de Mainatharie,

située dans la paroisse de Prats. (Bull. arch.
 t. XI p. 121)
 Depuis la Révolution Prats de Carlux était
 une annexe de Simeyrols (État des succur-
 sales, 21 avril 1825); il a été érigé en suc-
 cursale par ordonnance du 9 juin 1841.
 L'église de Prats est à 3 nefs, du style du
 XVI^e s. et porte des traces d'une plus haute
 antiquité. Elle a souffert beaucoup des
 guerres civiles et religieuses.
 10 croisées. Vitraux de: S^t. Sylvestre, la Vierge,
 S^t. Joseph, S^t. Louis, S^t. Jean, S^t. Vincent de
 Paul et S^{te}. Germaine. — Tableau: le Christ en croix.
 Statues de la Vierge, de S^t. Joseph, du S^t. Cœur.
 2 chapelles: à la Vierge et au Sacré-Cœur.
 (cette dernière chapelle était autrefois dé-
 diée à S^t. Guy) Chapelle à droite en en-
 trant) — 3 portes.
 Sacristie au nord avec porte; humide.
 Cimetière à 2 mètres; est à changer.
 Presbytère à 25 mètres, 6 pièces.
 Le presbytère fut vendu nationalement à la
 Révolution: à vente 24 prairial an IV, Bâ-
 timents, jardin etc., commune de Prats;
 autres bâtiments, broussailles etc. commune
 de Carlux. Propriétaires: le premier objet le
 presbytère de Prats, le deuxième à Noëlle
 émigré; Adjudicataire Viillard Vergne.
 9. 150^{fr}. (Archiv. de la Dord. R. 550 N^o 90,
 et R. 75 N^o 99.)
 (Archiv. de la Dord. série c.) Prats de Carlux.
 11 7^{bre} 1842 ordonnance qui autorise au
 S^t. Delpech moyennant 4.900^{fr} l'acquisition
 d'une maison et ses dépendances pour y éta-
 blir un presbytère. — 2 février 1851. Acte reto-
 nu Peyssiell notaire portant échange d'une
 maison, grange, cour et jardin apparte-
 nant à la commune contre une autre mai-
 son, grange, étable, four, cour et jardin
 appartenant au S^t. Jean Gaubert pour y
 établir le presbytère.
 Confréries du S^capulaire et du S^t. Sacrement.
 2 écoles: 45 garçons, 30 filles
 2 mendicants; 20 enfants assistés; 2 aveugles;
 2 idiots; 2 cabarets.
 3 services fondés par M. de la Chapoulie.
 Curés de Prats de Carlux.
 Jehan Vergne c. 1601 Pouget. 1860
 Bonet. 1673. 89 Chabbert. 1862. 64
 Carriat. 1746. 47 Mariotte. 1864. 66
 Clavel. 1747. 30 Vacquier. 1866
 Montet cordillier. 1770 Magneur.
 Leymarie. 1770. 35
 — Antoine Leymarie. (Extrait du Tribunal crimi-
 nel et révolutionnaire de la Dordogne t. 2 p. 199 et suiv.)

Interd. de voir du jugement par le Président du
Tribunal Criminel. 12 messidor an 2 (15 juill. 1794)
Je se Marguerite Apicine Feymarie, je suis née
de soixante trois ans, j'étais prêtre et ci. Je
suis curé de la commune de Prat de Carlus,
où j'ai demeuré jusques au 10 janvier der-
nière, époque à laquelle je fus mis en réclusion
à Sarlat. Je n'ai jamais eu d'autre fortune
qu'un modique mobilier, que j'ai été obli-
gé de vendre pour vivre. J'ai prêté avec
restriction le serment prescrit par la consti-
tution civile du clergé. J'ai aussi prêté ce-
lui de la liberté et de l'égalité. Conformé-
ment à la loi, et aussitôt qu'elle fut publiée
dans la commune de Prat... J'ai au de-
but, fait peu de temps qu'une loi rendue le
22 floréal vouloit que les ecclésiastiques ses âgé-
naires se transportassent au chef-lieu du dé-
partement dans deux decades, pour y être re-
çus, mais à cette époque j'étais déjà en
réclusion à Sarlat... Le tribunal Crimi-
nel dans sa séance du 14 messidor an 2, or-
donna que Jean Juge Saferrière, Jean Grouel,
Antoine Feymarie etc... resteront dans la
maison de réclusion de la présente commune
... et déclare tous leurs biens acquis et confis-
qués au profit de la république... fait et
prononcé à Périgueux le quatorze messidor
l'an 2 de la république française une et indivi-
sible... M. D'Alby p. Larivière. Séger
Debrégeas acc. juib. Saustière greffier
Masson Degrance. (C'est à tort que le
Chroniqueur indique M. Feymarie et plusieurs
autres prêtres comme ayant été condamnés à
mort par le tribunal révolutionnaire, année
1795. p. 57 à 61.)